

**FORMULAIRE
PROJET D'ACTIVITÉ COLLECTIVE
2011-2012**

IDENTIFICATION DU DISPENSATEUR

Nom: _____
Répondant : _____
Adresse : _____

Téléphone : _____ **Télécopieur :** _____
Courriel : _____

AUTRES DISPENSATEURS (multidisciplinaires)

Noms : _____

TITRE DU PROJET : _____

DATE PRÉVUE DE RÉALISATION : _____

OBJECTIFS DU PROJET :

DESCRIPTION DU PROJET :

RÉSULTAT RECHERCHÉ : *(en regard des objectifs du programme : le nombre de participants prévus, effet structurant sur la production, le secteur et le milieu, impact économique (création ou consolidation d'emploi), aspect innovateur)*

COÛTS ET BUDGET RELIÉS AU PROJET – PLAN DE FINANCEMENT DÉTAILLÉ :

SVP, joindre à ce formulaire un budget avec les revenus et dépenses de l'activité

SIGNATURE DU REQUÉRANT

J'atteste que les renseignements fournis l'ont été au meilleur de ma connaissance, que ces renseignements sont complets et que j'ai pris connaissance des critères et modalités décrits plus bas.

Signature du requérant

Date

Faire parvenir au Réseau Agriconseils Montréal-Laval-Lanaudière à l'adresse suivante :

Luce-Marie Brodeur, agr. coordonnatrice
Réseau Agriconseils Montréal-Laval-Lanaudière
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J5E 6A5
Téléphone : 450 753-8345, Télécopieur : 450 759-7610
Courriel : imbrodeur@agricconseils.qc.ca

DATES DE DÉPÔT

- Les 27 mai 2011, 2 septembre 2011, 11 novembre 2011, le 6 janvier 2012 et le 2 mars 2012.

DÉFINITION

- Activité structurée, accessible à toutes les entreprises agricoles, dont l'objectif est notamment de favoriser le transfert et le partage de connaissances, le réseautage des entreprises et la comparaison des entreprises entre elles.

CRITÈRES

- Le projet doit s'inscrire dans le développement de l'agriculture de la région et doit se réaliser en respectant les mandats et la complémentarité avec les organismes du milieu agricole notamment le MAPAQ, l'UPA et ses syndicats, et autres;
- Le projet doit être structurant pour les entreprises agricoles de la région et doit être ouvert à toute la clientèle cible de la région;
- Il ne doit pas dupliquer ce qui s'est déjà fait ou ce qui se fait présentement et doit éviter la récurrence;
- Lorsque possible, vous devez travailler en partenariat avec l'expertise des gens du milieu, MAPAQ, UPA;
- L'activité est présentée sous forme de séances d'information technique (conférencier invité, journée annuelle de performance, démonstration au champ, conception d'une analyse comparative sans transmission de données dans une base reconnue, etc.) et/ou d'échange ou de réseautage entre les producteurs. Toute activité de formation sera refusée;
- Le formulaire de demande doit être complet et clair. Un dossier pour lequel il manquerait des renseignements ne sera pas traité;
- L'analyse des projets sera en fonction de l'effort professionnel requis pour la mise en œuvre de l'activité.

MODALITÉS

- La politique de visibilité du réseau doit être appliquée et sera démontrée dans le rapport;
- Un rapport final doit être livré afin de verser la totalité de l'aide financière;
- Le rapport final comprendra :
 - Les documents qui ont servi à l'activité : cahier de conférence, copie des documents présentés, le programme de la journée, etc. Dans le cas où il n'y a pas de document, veuillez fournir un résumé de l'information.
 - Les documents utilisés pour faire la promotion de l'activité : lettre d'invitation, dépliant.
 - Les factures originales des dépenses admissibles.
 - Le plan de financement réalisé.
 - Le nombre de participants et la liste des participants (si possible).
- Le requérant doit s'engager à réaliser le projet conformément aux modalités acceptées, sans quoi il risque d'être pénalisé;
- L'aide financière couvre 75 % des coûts, jusqu'à un maximum de 1 000 \$;
- Les dépenses admissibles sont : le temps de préparation, la présence lors de la journée, rapport et conférencier;
- Prenez note que cette offre d'aide financière est valide pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012 inclusivement. Si pour une raison, l'activité a lieu après le 31 mars 2012, veuillez avertir le réseau Agriconseils le plus rapidement possible. Si les budgets sont reconduits, l'offre d'aide financière sera reconduite.

ÉTAPES :

- Dates de dépôt de projet pour les requérants en 2011-2012 : 27 mai 2011, 2 septembre 2011, 11 novembre 2011, le 6 janvier 2012 et le 2 mars 2012. Aucune demande ne sera traitée entre ces dates;
- Un comité technique formé par un représentant de l'UPA, du MAPAQ et du Conseil exécutif du réseau procédera à l'évaluation des projets pour ensuite faire des recommandations au Conseil d'exécution du réseau;
- Sauf en cas d'exception, une réponse sera envoyée au requérant 15 jours après la date de dépôt.